

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, 21 septembre 2023

Covid-19 : La circulation du Covid-19 continue de progresser en Auvergne-Rhône-Alpes nécessitant un maintien de la vigilance, notamment vis-à-vis des plus fragiles.

La circulation du Covid-19 continue à augmenter dans la région Auvergne-Rhône-Alpes de manière moins franche que les semaines précédentes. Même si à ce stade, le niveau de circulation est modéré, la situation nécessite de rester vigilant notamment vis-à-vis de l'impact chez les personnes de plus de 75 ans dont le niveau de protection contre les formes graves induite par les vaccinations ou infections antérieures souvent anciennes est en baisse.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler les conduites à tenir en cas de symptômes et/ou de contact avec des personnes positives. Par ailleurs, l'application des mesures et gestes barrières restent le réflexe à avoir pour se protéger du Covid-19, et également des autres virus saisonniers à venir. Pour protéger les personnes plus fragiles, la vaccination contre le Covid-19 avec des vaccins adaptés au variant circulant majoritairement sera accessible dès le 2 octobre.

Point de situation en Auvergne-Rhône-Alpes

D'après Santé publique France, 4 390 cas ont été confirmés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes au cours de la semaine 37 (du 11 au 17 septembre), en augmentation de 8 % par rapport à la semaine précédente (4 057 en semaine 36, versus 2 847 en semaine 35).

Le taux de personnes testées positives est plus élevé dans le Rhône (70/100 000 habitants), l'Isère (61/100 000 habitants) et la Loire (59/100 000 habitants), les taux dans les autres départements étant compris entre 39 en Savoie et 47/100 000 habitants en Haute-Savoie. Cependant, ces taux restent à interpréter avec prudence puisqu'ils ne prennent en compte que les cas confirmés en laboratoire et que le recours aux tests varie dans le temps et l'espace.

Dans cette même période, 449 passages aux urgences (tous âges) pour suspicion de Covid-19 ont été notifiés dans la région contre 433 passages enregistrés au cours de la semaine précédente.

La circulation du Covid-19, touche toutes les classes d'âge mais les taux de détection les plus élevés concernent toujours les plus de 75 ans, population la plus susceptible de développer des formes graves de la maladie.

Une présentation plus complète est accessible dans le [point épidémiologique de Santé publique France](#).

Pour rappel, les principaux symptômes, combinés ou isolés, du Covid-19 sont les mêmes que ceux des infections respiratoires aiguës :

- Fièvre ou sensation de fièvre, frissons, sueurs ;
- Signes respiratoires : toux, essoufflement, mal de gorge, sensation d'oppression dans la poitrine, rhume ;
- Maux de tête, courbatures, fatigue inhabituelle ;
- Diarrhée ;
- S'agissant du Covid, la perte brutale de l'odorat (sans obstruction nasale) et/ou la disparition totale du goût sont également des signes évocateurs

Pour les personnes âgées, l'entourage peut constater une altération brutale de l'état général, l'apparition ou l'aggravation des capacités mentales, un état de confusion, des chutes répétées, une aggravation rapide d'une maladie déjà connue.

En cas de signes évocateurs ou de contact avec une personne qui présente des signes, il est important d'adopter les gestes barrières et mesures de prévention individuelles suivants :

- Porter un masque chirurgical en présence d'autres personnes ;
- Favoriser le télétravail dans la mesure du possible ;
- Ventiler ou aérer les locaux ;
- Effectuer une hygiène des mains très régulièrement, à l'eau/savon ou par friction hydro-alcoolique.

Les conduites à tenir en cas de symptômes du Covid-19, d'un test positif ou de contact avec une personne positive figurent sur le site du Ministère de la santé et de la prévention, dans la rubrique : [Tout savoir sur le Covid-19 \(sante.gouv.fr\)](https://www.sante.gouv.fr).

Information sur le démarrage de la campagne vaccinale contre le Covid-19, dès le 2 octobre pour les personnes les plus fragiles.

Dans le contexte actuel de circulation plus marquée du virus, Aurélien ROUSSEAU, Ministre de la Santé et de la Prévention a annoncé l'avancement de deux semaines du début de la campagne automnale de vaccination contre la Covid-19. Ainsi, **les personnes âgées de plus de 65 ans ou présentant des facteurs de risques, leur entourage et les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social pourront recevoir une dose de vaccin contre le Covid-19 avec des vaccins adaptés au variant circulant majoritaire (Omicron XBB) à compter du 2 octobre.**

La campagne de vaccination contre le Covid-19 est recommandée particulièrement :

- à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- aux personnes, âgées de plus de 6 mois, atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de forme grave de la maladie (hypertension artérielle compliquée, problèmes cardiaques, vasculaires, hépatiques, rénaux, pulmonaires, diabète, obésité, cancers, personnes transplantées, personnes atteintes de trisomie 21 ou de troubles psychiatriques ou de démence) ;
- aux personnes immunodéprimées ;
- aux femmes enceintes ;
- aux résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- aux personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes ;

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03

- aux personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

Ces personnes sont éligibles à **partir de 6 mois** après leur dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19.

Ce délai est **réduit à 3 mois pour les personnes immunodéprimées**, qui deviennent ainsi éligibles, 3 mois après leur dernière injection ou infection, en raison même de leur déficit immunitaire responsable d'un taux plus faible et d'un déclin plus rapide des anticorps protecteurs.

Pour ces personnes, la vaccination contre le Covid-19 est très fortement recommandée, néanmoins **toute personne souhaitant se faire vacciner, même si elle ne fait pas partie de la cible, peut recevoir une injection contre le Covid-19.**

A l'image des vaccins contre la grippe saisonnière, actualisés chaque année afin de s'adapter aux souches qui sont les plus susceptibles de circuler pendant l'hiver, cette campagne de vaccination automnale contre le Covid-19 intègre l'utilisation de vaccins adaptés aux variants circulants majoritaires (Omicron XBB).

La vaccination contre la Covid-19 est disponible chez **les professionnels de santé de ville** : chez son médecin traitant (généraliste ou spécialiste), en pharmacie, en cabinet infirmier, en cabinet de sage-femme. Certains de ces professionnels de santé peuvent accepter de se déplacer au domicile pour administrer cette vaccination.

Toutes les informations sur les lieux de vaccination sont disponibles sur www.sante.fr

Le schéma d'approvisionnement est identique aux campagnes précédentes : un circuit de livraison vers les pharmacies à usage intérieur (PIU) des établissements de santé qui réceptionnaient déjà des vaccins (conservation en congélateur), et un autre vers les professionnels de ville qui commandent -via les pharmaciens et depuis un portail en ligne- les quantités dont ils estiment avoir besoin.

La campagne de vaccination antigrippale débutera, quant à elle, le 17 octobre. A compter de cette date, les personnes fragiles pourront procéder à une double vaccination simultanée contre le Covid-19 et la grippe.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03